

EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus)

Tuesday, April 8, 1975

[Texte]

• 0944

The Joint Chairman (Mr. O'Connell): I call the meeting to order. Your Committee is resuming consideration of the Green Paper on Immigration Policy.

The main purpose of this morning's meeting is to make a report to you from the steering committee, which met yesterday afternoon. I would like to make that report and then ask your concurrence in it. Then tomorrow afternoon at 3.30 we will be having the first general meeting of the Committee and hearing the Minister of Manpower and Immigration.

First I will read the report of the steering committee that met yesterday afternoon.

See Minutes of Proceedings

• 0945

We can have some discussion, if you wish, then I would like to ask that someone move concurrence in it.

Mr. Alexander: Mr. Chairman, I was a member of steering committee. I would certainly commend the report to the group at large in the light of the fact that we have had a very thorough discussion about all these matters, particularly the itinerary. Accordingly I move the adoption of the report.

The Joint Chairman (Mr. O'Connell): Thank you, Mr. Alexander. Would there be some discussion? Mr. Brewin.

• 0950

Mr. Brewin: Mr. Chairman, I would like to move an amendment. In giving the report you did not call the Committee's attention to the fact that you had a letter from the Canadian Inter-Church Project on Population, a group of church people, and others, protesting I think in very cogent terms that it was quite impossible to do an adequate job of preparing their submissions to the Committee unless we definitely extended the time within which documents were to be filed, and unless we made up our minds that we would start our public hearings say on September 1 and postpone trying to make a final report until December 31.

The basis for this request was that some of the groups we have invited, and will invite, to make submissions to us feel very strongly that they need to do quite a lot of preparatory work if they are to present adequate reports to us. I have had this same request from other groups; I have had a letter—and I am sure the Committee did too—from the Lutheran Church, and I was also speaking to a group of Japanese Canadians just last week who were anxious to prepare and submit a brief. They feel the time is too short.

I would, therefore, move that this Committee request the appropriate bodies, the Senate and the House of Commons of Canada, to amend the terms of reference by extending the time. This may not be agreed to, but I really think there is a danger, if we rush into this, of not doing the job committed to us.

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique)

Le mardi 8 avril 1975

[Interprétation]

Le coprésident (M. O'Connell): Je déclare la séance ouverte. Le Comité reprend l'étude du Livre vert sur la politique de l'immigration.

Le but principal de la réunion de ce matin est de vous présenter le rapport du comité directeur, qui s'est réuni hier après-midi. J'aimerais vous présenter ce rapport et vous demander ensuite de l'adopter. Demain après-midi, à 15 h 30, nous tiendrons la première réunion générale du Comité et entendrons le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

Je vais donc commencer par lire le rapport du comité directeur, qui s'est réuni hier après-midi.

(Voir procès-verbal.)

Nous pouvons en discuter, si vous le voulez. J'aimerais ensuite demander à quelqu'un d'en proposer l'adoption.

M. Alexander: Monsieur le président, j'étais membre du comité directeur. Je recommanderais certainement le rapport au groupe, compte tenu du fait que nous avons discuté à fond de toutes ces questions, notamment de l'itinéraire. Je propose donc l'adoption du rapport.

Le coprésident (M. O'Connell): Merci, monsieur Alexander. Y a-t-il discussion? Monsieur Brewin.

M. Brewin: Monsieur le président, j'aimerais proposer un amendement. Dans le rapport, vous ne portez pas à l'attention du Comité le fait que vous avez reçu une lettre du Canadian Inter-Church Project on Population, un groupe de gens d'Église et d'autres, qui proteste selon moi en terme très vigoureux et déclare qu'il est tout à fait impossible de se bien préparer à présenter un mémoire au Comité à moins que nous ne prolongions le délai de dépôt des documents et à moins que nous ne décidions d'entreprendre nos audiences publiques, disons le 1^{er} septembre, et que nous ne reportions au 31 décembre la remise d'un rapport final.

Cette demande s'explique par le fait que plusieurs groupes que nous avons invités et que nous inviterons à présenter des mémoires pensent devoir faire beaucoup de recherches avant de pouvoir nous présenter des rapports satisfaisants. D'autres groupes m'ont demandé la même chose. J'ai reçu une lettre de l'Église luthérienne et j'imagine que le Comité l'a également reçue. La semaine dernière j'ai parlé à un groupe de Canadiens d'origine japonaise qui tiennent à préparer et à nous présenter un mémoire. On trouve que le délai est trop bref.

Pour cette raison, je propose que le Comité demande aux organismes compétents, c'est-à-dire au Sénat et à la Chambre des communes, de modifier le mandat en prolongeant ce délai. Il se peut que cette motion soit rejetée, mais je crains réellement que le Comité ne soit incapable de remplir son mandat en procédant ainsi à la va-vite.